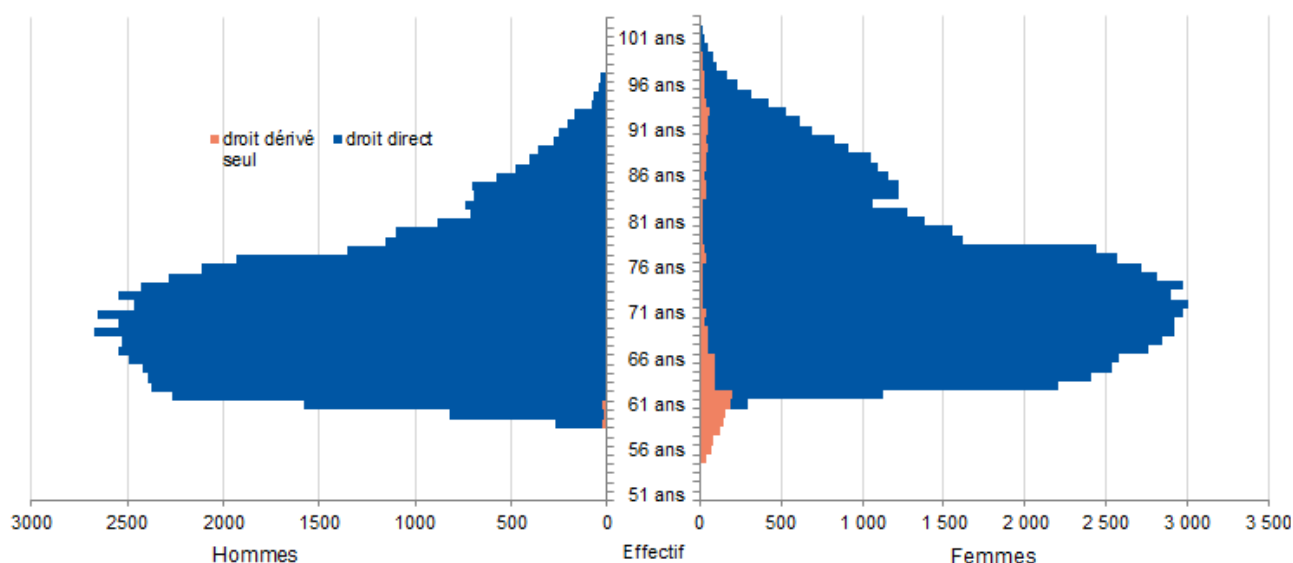


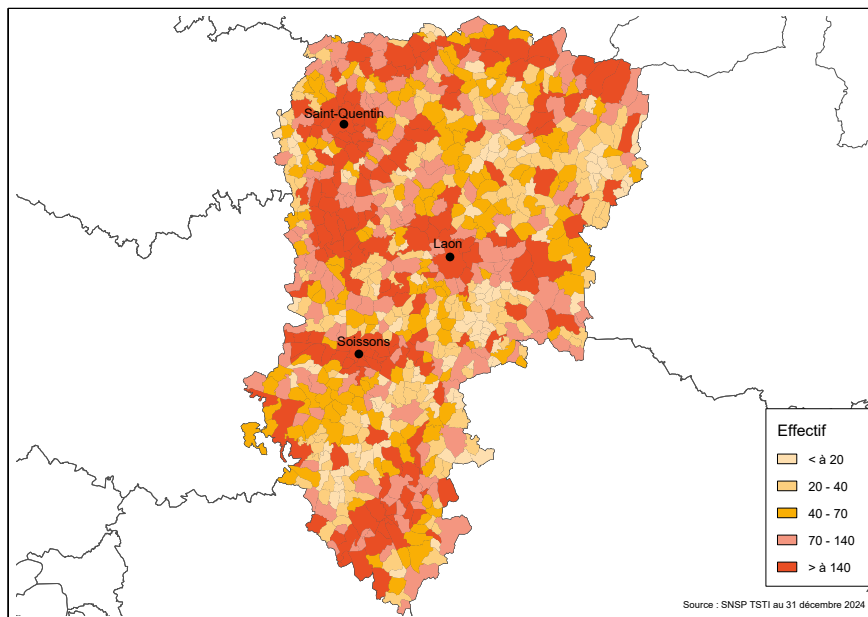
Retraités résidant dans le département			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	2 424	3 795	6 219
Droits directs (retraites personnelles)	2 150	2 415	4 565
Droits dérivés (retraites de réversion)	274	1 380	1 654
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	228	308	536
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	818	300	1 118
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,5 ans	63,6 ans	63,1 ans
Droits dérivés	75,3 ans	73,5 ans	73,8 ans
Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	51 982	65 276	117 258
Retraités percevant un droit direct seul	49 559	44 087	93 646
Retraités percevant un droit dérivé seul	285	2 543	2 828
Retraités percevant les deux à la fois	2 138	18 646	20 784
Minimum vieillesse ⁽²⁾	3,5%	4,0%	3,8%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	17 703	6 376	24 079
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,2 ans	75,0 ans	74,2 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	1 024 €	807 €	903 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	15,8%	46,4%	32,5%

Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Saint-Quentin			
Nombre total de retraités	4 767	7 154	11 921
Retraités percevant un droit direct seul	4 512	4 487	8 999
Retraités percevant un droit dérivé seul	14	241	255
Retraités percevant les deux à la fois	241	2 426	2 667
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	6,4%	6,7%	6,6%
Soissons			
Nombre total de retraités	2 668	3 735	6 403
Retraités percevant un droit direct seul	2 538	2 350	4 888
Retraités percevant un droit dérivé seul	8	173	181
Retraités percevant les deux à la fois	122	1 212	1 334
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	7,9%	6,3%	7,0%
Laon			
Nombre total de retraités	1 965	2 833	4 798
Retraités percevant un droit direct seul	1 867	1 940	3 807
Retraités percevant un droit dérivé seul	12	114	126
Retraités percevant les deux à la fois	86	779	865
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	8,1%	7,9%	8,0%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav-SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee

Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.

Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur statistiques-recherche.lassuranceretraite.fr